



Ottawa, Canada

Volume 9, N° 10
(Hebdomadaire)

le 11 mars 1981

Augmentation des dépenses gouvernementales pour 1981-1982	1
Le débat constitutionnel se poursuit à la Chambre des communes et au Sénat . . .	3
Le gouvernement veut renforcer le secteur bénévole	3
Transfert de terres au Yukon	4
Une orthèse efficace	4
Le Canada se distingue	4
Des hommes d'affaires du Tiers-Monde visiteront Cantrade 81	4
Services éducatifs par satellite	4
Aide aux réfugiés kampuchéens	5
Northern Telecom au Mexique	5
Voyage d'un ministre canadien en Inde et en Égypte	5
Économie de l'énergie et amortissements fiscaux accélérés	5
Médailles d'or en ski acrobatique	6
La femme ingénieur au Québec	6
Mesure du bioxyde de carbone	6
Le car de la toundra	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Augmentation des dépenses gouvernementales pour 1981-1982

Le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston, a déposé à la Chambre des communes, le 26 février, le Budget principal des dépenses pour 1981-1982 dont le but est d'indiquer au Parlement le niveau et la nature des dépenses prévues par le gouvernement pour l'exercice à venir. Voici des extraits de l'allocution du Ministre lors du dépôt du Budget.

...La dépense totale de \$67,6 milliards prévue pour 1981-1982 représente une augmentation de 12,8 p. cent par rapport aux prévisions de 1980-1981. Ce taux d'augmentation, bien qu'il dépasse légèrement celui des toutes dernières années, reste inférieur à celui de 1980-1981. On s'attend que les dépenses totales s'accroissent d'environ 10 p. cent dans les deux années de planification qui suivront 1981-1982. Je voudrais souligner le fait que ces augmentations respectent l'engagement du gouvernement de freiner les dépenses. Le gouvernement a réitéré, dans le budget, son engagement de maintenir l'accroissement des dépenses en deçà du taux de croissance tendancielle de l'économie; notre plan des dépenses d'aujourd'hui est la preuve que nous tenons parole.

Politique de restriction rationnelle

Il est important que les députés situent les plans de dépenses dans le contexte de l'engagement de freiner les dépenses, pris par le gouvernement en 1975... En 1974-1975, lorsque le taux d'inflation avoisinait 11 p. cent, les dépenses du gouvernement avaient augmenté de 28 p. cent par rapport à l'année précédente. Depuis lors, d'importantes réformes ont été accomplies progressivement, mettant en vigueur une politique de restriction rationnelle: une politique axée sur des coupures pratiquées avec le ciseau du sculpteur plutôt qu'avec le couperet du boucher. C'est dans cet esprit que nous avons entrepris et poursuivi l'amélioration des méthodes et contrôles de gestion du Bureau du contrôleur général; que nous avons institué le nouveau système de gestion des politiques et des dépenses; que nous avons exercé plus de rigueur

dans les pratiques administratives afin de s'attaquer efficacement au problème du dépassement des coûts dans les projets de la Couronne, et que nous maintenons depuis plusieurs années la croissance des années-personnes autorisées en deçà de un p. cent. En d'autres mots notre objectif a été et demeure de faire en sorte que l'on utilise à bonne fin l'argent des contribuables que le gouvernement dépense et que les contribuables en reçoivent la juste valeur...

Le Budget principal de 1981-1982 prévoit des dépenses budgétaires de \$64,6 milliards, ce qui représente une augmentation de 11,6 p. cent par rapport à l'an dernier, ainsi que des prêts, des placements et des avances dont le total dépasse légèrement \$1 milliard. Le cadre de dépenses de 1981-1982 comprend des réserves totales de \$3,6 milliards destinées à couvrir les rajustements apportés aux

Cette année, pour la première fois, le Budget des dépenses comprend un document intitulé *Plan de dépenses du gouvernement* dont le but est de permettre au Parlement d'avoir un aperçu des dépenses fédérales, sous une forme permettant de mieux comprendre l'ensemble des dépenses. Ce plan contient les prévisions de dépenses par enveloppe pour l'année financière en cours et les années suivantes. Il comprend une description des programmes et des activités, et fait ressortir les nouvelles initiatives prévues dans chaque enveloppe. En outre, il situe le Budget principal des dépenses pour 1981-1982 dans le cadre du plan général des dépenses et met l'accent sur les postes les plus importants du budget.

C'était cette semaine...

Le 14 mars 1916, les femmes obtenaient le droit de vote en Saskatchewan.

services votés et aux programmes statutaires, aussi bien que les nouvelles initiatives que le gouvernement voudra éventuellement entreprendre au cours de l'année, et tout autre besoin imprévu. Si toutes ces réserves sont utilisées dans des budgets supplémentaires, le total des budgets de dépenses à la fin de 1981-1982, atteindra \$69,2 milliards. Il y a deux rajustements à effectuer pour concilier le total des budgets de dépenses au total de \$67,6 milliards des dépenses prévues: d'abord, le montant budgétaire global doit être diminué de la somme des remboursements d'emprunts de l'année précédente qui ne sont pas compensés par de nouveaux emprunts; ces remboursements s'élèvent actuellement au montant estimatif de \$544 millions. Ensuite, il conviendra de faire un rajustement pour la péremption des autorisations de dépenses, étant donné que le gouvernement ne peut légalement dépenser plus d'argent que le Parlement n'en autorise, et qu'en fait, il en dépense toujours moins. L'on estime actuellement cette péremption à \$1,064 milliard.

Bref, ce Budget et le Plan de dépenses du gouvernement auquel il se rattache montrent clairement que le gouvernement répond aux préoccupations des Canadiens dans de nombreux domaines. Le budget continue d'assurer l'indexation des paiements aux personnes âgées dans le but d'aider celles-ci à faire face à la hausse du coût de la vie. Il contient les fonds nécessaires pour honorer les engagements du gouvernement en ce qui concerne les besoins sociaux, l'expansion régionale, le logement, la création d'emplois et l'aide aux autochtones et pour soutenir l'industrie agricole et les agriculteurs, aux prises avec l'évolution de la conjoncture économique. Dans le plan de dépenses, une somme totale de \$2 milliards pour les trois prochaines années, jusqu'en 1983-1984, est destinée à promouvoir le développement économique dans l'Ouest canadien. De ce total, \$350 millions sont prévus pour 1981-1982; les prochains budgets supplémentaires contiendront des précisions sur l'affectation de ces fonds. Enfin, le Budget et le Plan de dépenses du gouvernement contribueront dans une grande mesure à dissiper les inquiétudes des Canadiens en ce qui a trait à l'énergie. Le Budget principal contient des dépenses d'environ \$700 millions en vertu du programme énergétique national, comprenant des subventions aux ménages et aux entreprises disposés à remplacer le pétrole



M. Donald Johnston

par d'autres formes d'énergie, à l'expansion du programme canadien d'isolation thermique des habitations, aux projets de démonstration en matière d'énergie renouvelable, au programme spécial d'aide à l'élaboration et à la commercialisation de nouvelles techniques d'utilisation du charbon dans la région de l'Atlantique, à l'exécution d'importantes activités de recherche et de développement concernant l'énergie, et à bien d'autres nouvelles initiatives dans le même domaine. Les budgets supplémentaires à venir toucheront les autres aspects des activités ayant trait au plan énergétique national.

Taille de la Fonction publique

Permettez-moi maintenant d'aborder la question de la taille de la Fonction publique. Devant les pressions croissantes vers la hausse des années-personnes dans la Fonction publique de ressources, les ministres du Conseil du Trésor ont voulu, d'une part, reconnaître les besoins de ressources et, d'autre part, maintenir les augmentations globales en deçà de un p. cent. Or, je suis heureux de vous annoncer que nous avons atteint ces objectifs sans entraver pour autant la prestation efficace des services gouvernementaux au public. Les députés noteront que des augmentations considérables d'années-personnes ont été accordées à cette fin dans certains ministères. J'attirerai votre attention en particulier sur les augmentations accordées au ministère des Pêches et Océans et au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le Budget principal de 1981-1982 prévoit 315 680 années-personnes autorisées; ce chiffre représente une augmenta-

tion de 3 085 années-personnes, soit moins de un p. cent par rapport à l'an dernier — pourcentage correspondant à notre objectif. Cette légère augmentation survient après deux années consécutives de réduction réelle du nombre d'années-personnes, et malgré ce faible accroissement, nous demeurons en deçà du niveau des années-personnes autorisées en 1975-1976.

Je ferai observer que de cette augmentation totale de 3 085 années-personnes autorisées, 1 373 sont nécessaires pour 1981-1982 seulement en raison du recensement de 1981. Si l'on ne tient pas compte de ces années-personnes, l'augmentation globale passe à 0,5 p. cent. Cet accroissement net de 0,5 p. cent provient d'augmentations survenues dans certains secteurs de la Fonction publique fédérale, lesquelles sont partiellement compensées ailleurs par des diminutions. L'augmentation est attribuable, en grande partie, aux programmes qui s'adressent directement au public et qui exigent un niveau de ressources correspondant à la demande de services. Pour maintenir ces services à un niveau acceptable, même après avoir réalisé des gains de productivité raisonnables, il faut accroître le nombre des préposés. Ainsi, au ministère du Revenu national, la charge de travail augmente avec le nombre croissant des déclarations. Et de même dans le cas de la Gendarmerie royale du Canada, en raison de la multiplication des demandes provenant, en partie, des provinces et des municipalités qui passent des marchés avec le gouvernement fédéral pour obtenir des services de police à un niveau approprié à leurs besoins.

Je signale aussi à nouveau l'importante augmentation du besoin d'années-personnes qui se manifeste au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, où 470 années-personnes supplémentaires seront affectées à la phase initiale de la mise en oeuvre du programme énergétique que national annoncé dans le budget d'octobre dernier.

D'autre part, le ministère des Pêches et Océans bénéficiera d'un important supplément d'années-personnes pour rationaliser les activités dans les domaines de la gestion des zones de pêche et de la recherche océanographique, et pour assurer le travail auparavant exécuté à forfait dans le cadre du programme de mise en valeur des salmonidés.

Je tiens à souligner que le gouverne-

(suite à la page 8)

Le débat constitutionnel se poursuit à la Chambre des communes et au Sénat

Le 17 février, débutait, à la Chambre des communes, le débat sur le rapport du Comité mixte spécial du Sénat et des Communes sur la Constitution. Quelques jours plus tard, le Sénat entamait le débat sur la même question.

Le Comité, formé l'automne dernier, devait étudier et amender, si nécessaire, un projet de résolution présenté par le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, en vue de rapatrier et de modifier la Constitution canadienne.

Origine du débat sur la Constitution

Lors d'un référendum tenu le 20 mai 1980, les Québécois refusaient à leur gouvernement provincial le mandat de négocier la souveraineté-association.

Dès le lendemain, le premier ministre Trudeau rappelait à la Chambre des communes que la décision des Québécois ne constituait pas pour autant un vote en faveur du *statu quo*. "Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer cette volonté de changement qui rejoint celle de toutes les régions du pays et de décevoir les attentes des Canadiens. Voilà pourquoi, le 14 mai, j'ai pris l'engagement solennel de mettre en marche le renouvellement constitutionnel et de ne pas cesser d'y travailler avant que le Canada soit enfin doté d'une nouvelle constitution", déclarait M. Trudeau.

Le renouvellement constitutionnel ayant l'accord des premiers ministres provinciaux, l'on décida de tenir une réunion pour élaborer une réforme constitutionnelle. Cette rencontre, qui eut lieu du 8 au 13 septembre 1980 à Ottawa, ne déboucha pas sur un consensus général.

Le 2 octobre dernier, le premier ministre Trudeau s'adressait à la nation par le truchement de la radio et de la télévision pour lui faire part du projet du gouvernement de présenter au Parlement une résolution demandant le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB), principal document constitutionnel du Canada, ainsi que l'adoption d'une Charte des droits.

Loi du Parlement britannique, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique créa la fédération canadienne en 1867 par l'union d'un groupe de colonies britanniques. En 1931, lorsque la Grande-Bretagne reconnut la souveraineté pleine et entière du Canada, le Parlement britannique conserva le pouvoir de modifier

l'Acte de l'Amérique du Nord britannique à la demande du gouvernement canadien, compte tenu de la difficulté d'en arriver à un consensus au Canada sur une formule d'amendement.

La résolution actuelle vise à demander au Parlement britannique de se départir de ce pouvoir, qui constitue un anachronisme, et de prévoir un mécanisme permettant d'amender l'Acte au Canada. Ainsi, l'AANB serait rapatrié, c'est-à-dire ramené au Canada. La résolution dont le Parlement du Canada a été saisi prévoit également l'enchâssement, dans la Constitution, d'une charte des droits qui non seulement consoliderait les libertés accordées traditionnellement en droit au Canada, mais confirmerait l'égalité des deux langues officielles dans toutes les institutions fédérales et garantirait aux minorités de langue française et anglaise, dans quelque région que ce soit, le droit à l'éducation dans leur langue là où le nombre le justifie.

Comité mixte spécial

Le débat qui suivit la présentation de la résolution du gouvernement à la Chambre des communes amena la création d'un Comité mixte spécial du Sénat et des Communes sur la Constitution.

Le Comité était présidé par M. Harry Hays, sénateur, et par M. Serge Joyal, député. Il comprenait 10 sénateurs et 15 députés dont 15 représentants du Parti libéral, huit du Parti progressiste conservateur et deux du Nouveau Parti démocratique. D'autres sénateurs et députés sont venus en grand nombre participer, à l'occasion, aux travaux.

Par le truchement d'annonces passées dans les journaux, l'on invita la population à présenter ses vues par écrit et, à partir du 17 novembre, la radio et la télévision diffusèrent les délibérations du Comité.

Ce dernier, qui s'est réuni pour la première fois le 6 novembre 1980, a siégé pendant 267 heures. Au 2 février, 914 personnes et 294 groupes avaient transmis leurs vues au Comité sous forme de lettres, de mémoires ou de télégrammes. Parmi les personnes entendues, notons les premiers ministres de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan, ainsi que des représentants du Yukon et des Territoires-du-Nord-Ouest.

A la mi-janvier, le ministre de la Justice présentait au Comité, au nom du gouvernement, une série d'amendements au projet initial déposé en octobre. Le Parti progressiste conservateur et le Nouveau Parti démocratique présentèrent également leurs propres propositions de modification.

Les principales modifications retenues par le Comité mixte concernent la reconnaissance des droits des peuples autochtones, leur participation aux conférences constitutionnelles modifiant la Constitution sur les questions d'intérêt, la reconnaissance de la compétence exclusive des provinces sur l'exploitation, la conservation et la gestion des ressources naturelles non renouvelables, ainsi que certaines modifications relatives au processus d'amendement de la Constitution et la tenue de référendums.

Le gouvernement veut renforcer le secteur bénévole

Une rencontre réunissait récemment à Ottawa les dirigeants d'une centaine d'organisations bénévoles nationales, certains ministres fédéraux et fonctionnaires.

A cette occasion, le secrétaire d'État, M. Francis Fox, a annoncé qu'il prendrait certaines initiatives pour renforcer le secteur bénévole. Il a annoncé, entre autres:

- l'établissement d'un centre de documentation qui ouvrirait au public l'accès aux rapports de recherche et à d'autres documents de valeur sur l'élaboration des programmes et politiques relatifs à l'action bénévole;
- la mise à jour du répertoire des sources de subventions fédérales pour les organisations bénévoles;
- la réorganisation du Programme d'aide aux groupes communautaires qui s'appellera désormais Programme d'action bénévole;
- la coordination au sein du gouvernement, par le Programme d'action volontaire d'une nouvelle politique globale de l'action bénévole, tout en tenant compte des discussions qui auront eu lieu à Consultation 81 et du plan d'action qui sera établi conjointement par le gouvernement et les organisations bénévoles nationales;
- l'étude approfondie de la proposition de crédit d'impôt des organisations bénévoles nationales, connue sous le nom de Donnant-Donnant.

Transfert de terres au Yukon

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. John Munro, offre de transférer au gouvernement territorial l'administration des terres destinées aux loisirs et situées au Yukon.

Les terres en question comprennent 36 terrains de camping et environ 900 lots pour chalets réunis en groupes de lotissements de six lots ou plus. Les lotissements pour chalets transférés comprendraient les lots, les routes qui en font partie et les zones réservées au public, la grève adjacente, ainsi qu'une petite zone tampon périphérique.

Le gouvernement du Yukon assumerait l'administration des baux, des contrats de vente et des cessions relatifs à ces lots dès qu'il serait parvenu à une entente avec le Ministère sur les dispositions administratives nécessaires.

L'offre va dans le sens de l'objectif à long terme du Ministère qui est de donner des pouvoirs de plus en plus importants au gouvernement territorial du Yukon.

Une orthèse efficace

Grâce à une orthèse de conception nouvelle, un jeune homme d'Ottawa, Doug Smith, a pu poursuivre sa saison de hockey cette année. Smith s'était déchiré



Doug Smith portant l'orthèse.

un ligament au début de la saison et la blessure avait laissé son genou droit "luxé et faible".

"Je ne pouvais patiner pendant plus de 15 minutes et cela me faisait mal", de dire le joueur de 17 ans. L'orthèse lui permet de jouer tout un match sans problème.

Il lui a fallu, dit-il, deux semaines pour s'habituer à l'ajustement serré de l'orthèse. Il a également éprouvé des difficultés à patiner à reculons, car il devait alors se servir de ses orteils pour donner l'impulsion nécessaire. Ces problèmes mis à part, il arrive à patiner avec aisance.

L'orthèse, qui coûte \$400, est une invention du docteur Don Johnston, chirurgien orthopédiste qui dirige la clinique de médecine sportive de l'Université Carleton, à Ottawa, et de M. Peter Kraft, spécialiste des orthèses et des membres artificiels qui, lui, dirige le House of Kraft Orthopedic Institute.

"Le docteur Johnston et moi avons pensé à cette orthèse en 1978, déclare M. Kraft, nous nous sommes alors mis au travail et nous avons installé environ 300 orthèses pour genou durant l'année écoulée".

S'il a été conçu d'abord en fonction de l'athlète, l'appareil n'en sert pas moins à soulager d'autres personnes souffrant de cartilages déchirés et d'entorses. Connue officiellement sous le nom d'orthèse physiologique de stabilisation du genou, le dispositif doit beaucoup de son efficacité à un accouplement mécanique polycyclique qui reproduit étroitement les mouvements anatomiques du genou.

Le Canada se distingue

Dans son rapport annuel, le département américain d'État signale que le Canada a continué, l'an dernier, à jouer son rôle traditionnel "d'endroit de refuge" pour les victimes de violations de droits civiques d'autres parties du monde.

Le rapport fait remarquer, de plus, que le Canada a joué un rôle important en attirant l'attention des autres pays sur les droits de la personne au Vietnam et au Kampuchea, et en "répondant à la crise des réfugiés d'Indochine avec une générosité sans précédent".

Le rapport concerne tous les pays auxquels les États-Unis ont offert de l'aide. Il précise que le Canada, en 1980, a autorisé des emprunts de \$224 millions des États-Unis.

Des hommes d'affaires du Tiers-Monde visiteront Cantrade 81

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) consacrera \$100 000 pour faire venir une cinquantaine d'hommes d'affaires du Tiers-Monde à une foire internationale qui aura lieu à Edmonton (Alberta), du 3 au 6 juin prochain.

Le directeur des affaires africaines et asiatiques de l'Agence, M. Maurice Hladik, a déclaré que cette foire était destinée à favoriser la formation d'entreprises mixtes.

Les hommes d'affaires invités viendront de 17 pays en développement "à revenus moyens", tels que le Brésil, l'Égypte et Singapour.

La foire, placée sous l'enseigne de *Cantrade 81*, devrait attirer 250 exposants canadiens représentant tous les secteurs de l'industrie canadienne.

Services éducatifs par satellite

Le groupe d'études fédéral-provincial sur la diffusion par satellites de services éducatifs au Canada a présenté un rapport "positif et productif", a déclaré le ministre des Communications, M. Francis Fox.

M. Fox a également affirmé que, grâce au travail du groupe d'études et aux initiatives de son Ministère, il envisageait avec optimisme la mise en oeuvre, d'ici environ deux ans, de services éducatifs diffusés au moyen de la nouvelle série de satellites canadiens *Anik C*.

Le rapport indique que les discussions se poursuivent entre Télésat Canada et les autorités fédérales et provinciales en vue de réserver certaines fonctions d'*Anik C* pour répondre aux besoins éducatifs définis par les provinces. Le rapport exhorte aussi le gouvernement fédéral à continuer de jouer le rôle d'instigateur des pourparlers entre les autorités provinciales et les autres organismes touchés par la prestation de services au moyen de satellite.

M. Fox a par ailleurs fait remarquer que les organismes à caractère éducatif ont, depuis novembre dernier, le droit de posséder et d'exploiter leurs propres stations terriennes de réception de télévision.

Le Ministre a enfin rappelé qu'une étude de la politique de délivrance de licences pour les stations terriennes a déjà été entreprise.

Aide aux réfugiés kampuchéens

Cette année, le Canada accordera encore son appui aux opérations de secours à l'endroit des réfugiés kampuchéens. A cet égard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a annoncé récemment une subvention de \$3,75 millions.

Ces fonds sont tirés du budget de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au chapitre de l'assistance humanitaire, des secours d'urgence et de l'aide aux réfugiés; ils seront acheminés par l'entremise de l'UNICEF qui coordonne les opérations de secours dans cette région.

La subvention permettra de venir en aide aux réfugiés kampuchéens se trouvant actuellement dans des camps établis en Thaïlande, à ceux qui sont rassemblés dans des camps le long de la frontière thaïlandaise bordant le Kampuchea et à ceux qui se trouvent encore dans leur pays; elle aidera également les habitants des villages thaïlandais qui se ressentent des effets de la situation.

En 1979-1980, le Canada a versé \$15 millions en espèces et en aide alimentaire pour l'apport de secours à la population kampuchéenne, par l'intermédiaire de l'UNICEF, de la Croix-Rouge et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. L'ACDI a consenti \$1,8 million à la Croix-Rouge et à des organismes bénévoles du Canada, notamment à Vision mondiale du Canada, au Service universitaire canadien outre-mer, au Menonite Central Committee, à l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix et à OXFAM-Québec, en 1980-1981.

Northern Telecom au Mexique

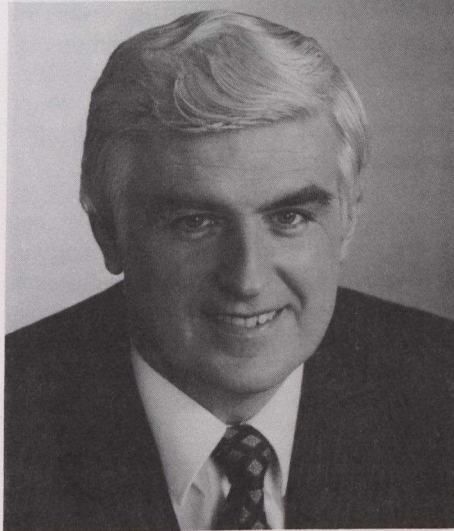
Northern Telecom Canada Ltd., filiale de Northern Telecom Ltd., a fondé au Mexique, de concert avec Alfa Industries, de Monterrey (États-Unis), une nouvelle compagnie qui portera le nom de Telko S.A.

Telko S.A. fera construire une usine à Celaya, à 90 kilomètres au nord-est de Mexico, pour y fabriquer sous permis, et vendre, principalement au Mexique, de l'équipement de télécommunication de Northern Telecom, comme le *SL-1* et le *SM-1*. Les pièces viendront des usines canadiennes.

Voyage d'un ministre canadien en Inde et en Égypte

Le ministre d'État au Commerce, M. Ed Lumley, a effectué une visite fructueuse en Inde du 9 au 14 février.

Le voyage de M. Lumley avait pour but, principalement, d'aider les sociétés



M. Ed Lumley

canadiennes qui sont sur le point de commercialiser en Inde des aéronefs et des moteurs d'aéronefs, des locomotives, du matériel et des services pour la production d'énergie hydro-électrique et la transformation du minerai de fer.

Le Ministre, accompagné de représentants des sociétés intéressées, a rencontré plusieurs ministres indiens afin de faciliter la réalisation de ces importantes possibilités commerciales.

La mission de M. Lumley faisait partie d'un échange entre le Canada et l'Inde, échange dont le but est de renforcer la coopération industrielle, particulièrement dans le secteur de l'aérospatiale.

Durant son séjour en Inde, M. Lumley a assisté à la signature de deux contrats d'aide à l'agriculture et à la production d'énergie hydro-électrique, d'une valeur de \$89 millions.

L'un des contrats a trait à la phase deux de la construction de la centrale hydro-électrique d'Idukki, dans l'État de Kerala.

De plus, la visite de M. Lumley a permis de faire progresser les négociations relatives à cinq projets qui, dans les domaines de l'aérospatiale, de l'énergie, du raffinage de minerai et des transports pourraient amener des retombées économiques importantes pour le Canada.

Selon M. Lumley, l'Inde a aussi promis

d'étudier en détail la proposition canadienne de lui vendre la technologie d'avions à décollage et atterrissage courts, comme ceux de De Havilland, et de moteurs à turbines de la compagnie Pratt and Whitney Canada.

Sur le chemin du retour, M. Lumley s'est arrêté en Égypte pour donner suite à la visite du premier ministre, M. Trudeau, en décembre 1980. Des entreprises canadiennes poursuivent dans ce pays plusieurs marchés commerciaux, notamment l'approvisionnement d'aéronefs, de locomotives, et des projets de laminoir et d'usines de pâtes et papiers.

M. Lumley s'est entretenu également avec les ministres des deux pays sur d'autres questions commerciales et sur les débouchés d'exportation pour les sociétés canadiennes.

Économie de l'énergie et amortissements fiscaux accélérés

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, a annoncé l'accroissement de la portée du programme biennal d'amortissement fiscal accéléré s'appliquant au matériel qui permet de réaliser des économies d'énergie. Selon le Règlement de l'impôt sur le revenu, le matériel servant à réaliser des économies d'énergie (inclus dans la catégorie 34) peut être déduit en deux ans, selon un taux annuel de 50 p. cent.

L'accroissement de la portée du programme comprend le report à 1984 de l'expiration du programme ainsi que l'ajout de nouvelles catégories à la liste du matériel admissible. Il s'agit, entre autres, du matériel servant à produire de l'électricité dans les petites centrales, du matériel de récupération de la chaleur et de celui utilisé dans de nombreux systèmes de chauffage solaire actif.

D'autre part, des changements apportés aux règlements régissant le matériel de production et de distribution de la chaleur permettent d'utiliser, dans les distributeurs de chaleur, certains combustibles fossiles qui abondent au Canada, par exemple le gaz naturel et le charbon.

Ces modifications viennent s'ajouter aux initiatives de remplacement du pétrole, encouragent les économies d'énergie et la mise en valeur de l'énergie solaire et appuient l'instauration de services publics de chauffage par îlots.

Médailles d'or en ski acrobatique

Une athlète canadienne a gagné quatre médailles d'or en ski acrobatique lors des épreuves comptant pour la Coupe du monde qui ont eu lieu à Lavigno (Italie), Tignes (France), Laax (Suisse), Silvretta Nova Monfaton (Autriche) et Oberjoch (Allemagne) en janvier et février.

Marie-Claude Asselin, jeune skieuse de 18 ans originaire de Sainte-Agathe (Québec), est devenue la première athlète à remporter quatre médailles d'or d'affilée en Coupe du monde de ski acrobatique. Au total des trois épreuves (sauts, bosses et ballet), elle a gagné 14 trophées en remportant, entre autres, la première place, cinq fois, la deuxième, deux fois, et la troisième, deux fois.

La femme ingénieur au Québec

Soixante-dix-huit pour cent des femmes ingénieurs du Québec sont satisfaites du choix de leur carrière et elles referaient le même choix si c'était à recommencer, révèle, entre autres, un sondage sur le rôle de la femme ingénieur que l'Ordre des ingénieurs du Québec a effectué à partir de septembre 1979 et dont le rapport a été déposé en décembre 1980.

D'après le sondage, les femmes ingénieurs sont aux prises avec des comportements sexistes, une certaine discrimination sur le marché du travail et la difficulté de concilier le rôle de mère et celui de femme de carrière.

Le questionnaire qui visait à cerner le rôle et les préoccupations de l'élément féminin dans une profession dominée à 99 p. cent par les hommes a été expédié à 264 femmes ingénieurs; 78 p. cent ont répondu, soit 205: 157 francophones et 48 anglophones. A l'époque du sondage, les femmes représentaient 1,25 p. cent de l'ensemble des effectifs de l'Ordre. Aujourd'hui, leur nombre a grimpé à 336 ou 1,5 p. cent.

Une profession nouvelle

Plus du tiers des femmes ingénieurs du Québec sont originaires d'un pays autre que le Canada, venant notamment de l'Europe de l'Est (de la Roumanie en particulier), d'Égypte et du Vietnam. Leur moyenne d'âge, ainsi que celle des cinq p. cent qui sont originaires d'autres provinces du Canada, est de 36 ans; la moyenne d'âge de celles qui sont nées au

Québec est de 28 ans. La plupart (80 p. cent) sont mariées, deux sur trois à un ingénieur, et 55 p. cent n'ont pas d'enfants.

Trente pour cent ont un diplôme en génie civil, 20 p. cent en génie électrique, 17 p. cent en génie chimique et 11 p. cent en génie mécanique.

La majorité des femmes ingénieurs (83 p. cent) occupent un poste à plein temps, la moitié au bureau et 11 p. cent seulement dans les chantiers. Environ 90 p. cent travaillent dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

Les salaires varient entre \$15 000 et \$30 000 annuellement pour 84 p. cent des femmes ingénieurs. (Au moment du sondage en 1979, le salaire moyen chez les hommes était de \$31 120.)

Trois femmes ingénieurs sur quatre ont répondu que leur situation actuelle satisfaisait leurs aspirations professionnelles et salariales.

Extrait d'un article de *Liaison*, publication de l'Université de Sherbrooke.

Mesure du bioxyde de carbone

Les chercheurs du ministère de l'Agriculture ont mis au point une méthode et un équipement nouveaux pour étudier les conséquences de l'augmentation de la concentration du bioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Le nouveau système permet de mesurer le taux d'échange réel du CO₂ à l'aide d'instruments montés sur un avion. Les chercheurs utilisent le nouvel instrument pour calculer la prochaine variation du gaz carbonique dans la région.

Grâce à ce nouvel équipement, l'on détermine les échanges du CO₂ sur diverses étendues de terrain à un coût moindre et plus rapidement qu'avec le matériel terrestre habituel.

Le bioxyde de carbone ou gaz carbonique (CO₂) est dégagé dans l'atmosphère par l'utilisation des combustibles fossiles et par diverses méthodes culturales, telles que le déboisement et le labourage.

La quantité de CO₂ dans l'atmosphère est appelée à doubler d'ici le milieu du siècle prochain", déclare M. Raymond Desjardins, agrométéorologue à l'Institut des ressources en terres du Ministère. Même si ces changements se produisent lentement il faut faire des réajustements au niveau de l'agriculture et des sélections de cultures. La nouvelle méthode du Ministère devrait donc être très utile.

Le car de la toundra

Un grand véhicule tout terrain de fabrication domestique, pouvant passer des fossés profonds sans secouer les passagers, s'aventurer dans la toundra marécageuse avec aisance et passer des gués jusqu'à une profondeur de 1,50 mètre, constitue la plus récente des attractions touristiques de Churchill (Manitoba).

M. Len Smith, gérant de station-service doublé d'un bricoleur, a perçu le besoin d'un véhicule spécial pour les touristes désirant admirer les curiosités naturelles de la région: ours polaires, lagopèdes ou délicates fleurs subarctiques.

M. Smith s'est servi d'un camion à bascule à quatre roues motrices, il a remplacé l'un des différentiels par celui d'un chargeur à benne frontale, puis il a ajouté plusieurs autres dispositifs mécaniques pour produire le châssis de base. Il a ensuite construit une cabine de 2,5 mètres sur 6 mètres et 2 mètres de hauteur, en y installant les glaces et les sièges d'un car mis au rencart.

Après avoir essayé différentes formules, Len choisit d'installer de gros pneus comme ceux dont sont généralement munies certaines grandes machines agricoles. "Avec ces pneus, six livres de pression de gonflage suffisent; cela permet de bien absorber les soubresauts", déclare-t-il.

Premières expéditions

Au cours de certaines expéditions récentes avec des équipes cinématographiques de la revue *National Geographic* et avec un groupe d'auteurs américains, la cabine du véhicule a servi de dortoir, de cuisine et de salle à manger.

De plus, le car de la toundra a bien résisté aux violentes secousses et aux mauvais traitements que lui ont infligés quelques ours curieux. Une agence de voyage américaine, Victor Emanuel Nature Tours Inc., d'Austin (Texas), s'est servi du car deux fois pour emmener en excursion deux groupes de 23 touristes chacun. Ceux-ci logeaient à Churchill et partaient en excursion pour la journée. L'un des groupes était accompagné d'une équipe de la télévision américaine CBS.

De son côté, M. Smith espère organiser des excursions de deux heures pour les centaines de visiteurs qui viennent en train passer une journée à Churchill.

Tiré d'un article de Bob Lowery, *Winnipeg Free Press*.

La chronique des arts

Les beaux tapis de Terre-Neuve

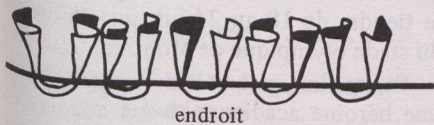
Terre-Neuve et le Labrador sont connus pour leurs beaux tapis crochetés et "piqués" (*poked mats*), lesquels se caractérisent par une grande utilisation de la couleur.

Les motifs vont d'images réalistes et voyantes à des abstraits aux multiples couleurs vives, ou encore à des dessins géométriques.

Cette forme d'art continue d'ailleurs de prospérer comme en fait foi une exposition montée par Mme Colleen Lynch pour le compte de l'Université Memorial, à Saint-Jean (Terre-Neuve).

L'Exposition, présentée dernièrement à la Galerie de la Maison du Canada à Londres, a été pour les Britanniques l'occasion unique d'admirer 60 tapis crochetés et "piqués" produits à Terre-Neuve et au Labrador pendant les 70 dernières années.

Dans le catalogue qui accompagnait l'Exposition, Mme Lynch distingue ainsi les deux techniques: "Les femmes de Terre-Neuve et du Labrador confectionnent aujourd'hui deux types de tapis, le tapis croché, bien connu, et le tapis de

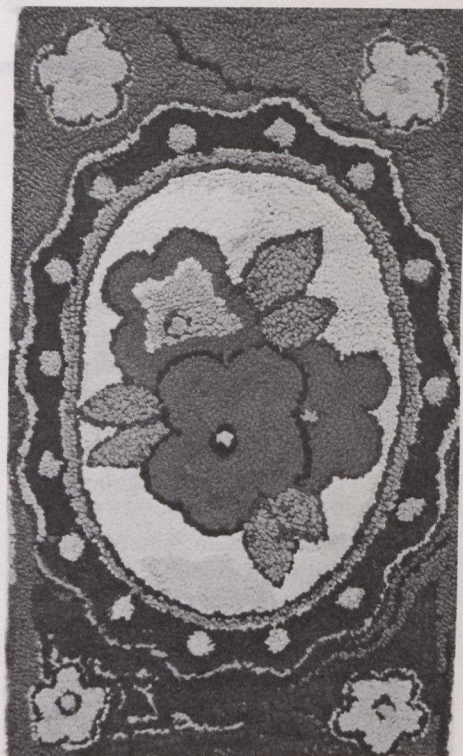


endroit

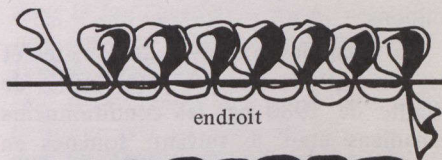


envers

Tapis "piqué"



Fleurs en médaillon, vue partielle d'un tapis de Flo Baikie, Labrador, vers 1965.

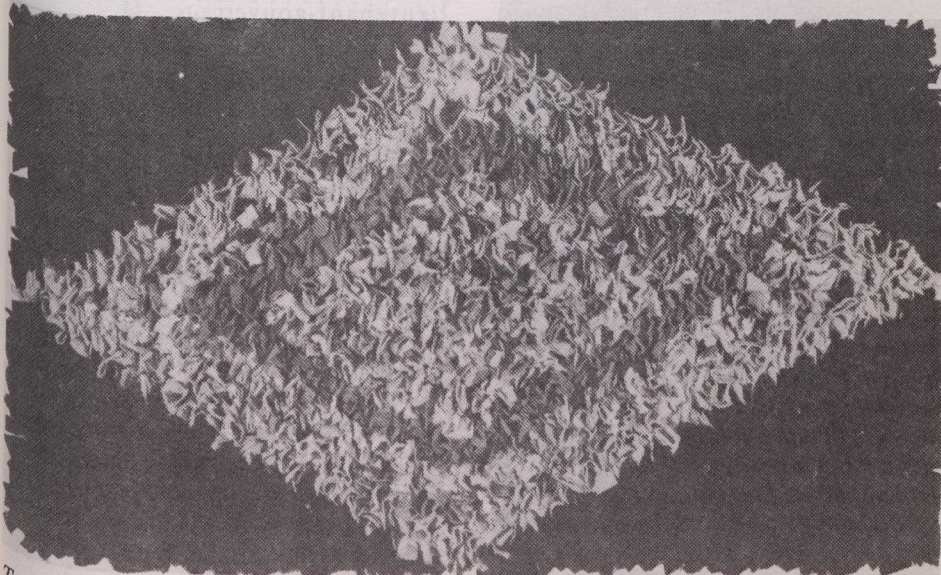


endroit



envers

Tapis croché



Tapis "piqué", oeuvre de Louise Belbin, 1975. Les tapis "piqués" de Mme Belbin ressemblent beaucoup aux tapis brodded de Grande-Bretagne.

style pelucheux, pratiquement inconnu et habituellement appelé tapis "piqué"... Utilisés surtout comme tapis de foyer en Angleterre, les tapis "piqués" de Terre-Neuve servaient principalement à essuyer les bottes boueuses et enneigées avant d'entrer dans la maison. Ils étaient donc constamment mouillés, pourrissaient vite et il arrivait fréquemment que l'on s'en départît après une saison ou deux... Les motifs des tapis "piqués" sont habituellement assez simples, peut-être autant en raison de la durée relativement éphémère du tapis que des limites imposées par la technique..."

A l'aide d'un poinçon de métal (ou d'os), l'on perfore un morceau d'étoffe ou de jute pour faire des trous régulièrement espacés dans lesquels on enfle des bandes étroites de tissu. Les bouts de la bande de tissu se dressent sur l'endroit du canevas à une hauteur de 2,5 centimètres. Ensuite, on coupe les bouts pour que les "poils" du tapis soit uniformes.

Galerie canadienne à New York

Le Canada disposera bientôt, à New York, d'une galerie d'art où l'on présentera des expositions d'art canadien contemporain, a annoncé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

La nouvelle galerie d'art, qui s'appellera *49e Parallèle: centre d'art contemporain canadien*, sera située au coeur du quartier des artistes de Soho, à Manhattan, dans un immeuble abritant déjà quatre des galeries d'art les plus connues de New York.

Les deux tiers environ des 675 mètres carrés que compte la galerie seront consacrés à des expositions d'artistes contemporains canadiens, ainsi qu'à la présentation de films, de vidéo et de performances d'artistes.

M. MacGuigan a indiqué que cette nouvelle galerie constitue un projet pilote du Bureau des Relations culturelles internationales du Ministère visant à l'établissement de locaux culturels permanents du Canada à New York, en complément des centres culturels canadiens qui existent déjà à Paris, Bruxelles et Londres.

La galerie 49e Parallèle sera dirigée par le consul pour les affaires culturelles au consulat général, M. Guy Plamondon.

L'ouverture officielle aura lieu le 20 mars prochain avec une exposition des oeuvres de Michael Snow.

Augmentation des... (suite de la p. 2)

ment actuel ne se propose pas d'effectuer des réductions arbitraires pour contenir la croissance de la Fonction publique. De telles réductions risqueraient de compromettre gravement le niveau et la qualité de service de certains programmes très importants, et ce n'est certes pas avec des mesures de ce genre qu'on peut assurer la gestion de la Fonction publique. Le gouvernement entend plutôt faire un examen ordonné des programmes et réaliser des économies en éliminant le double emploi, en accroissant la productivité et en améliorant la gestion.

En terminant, j'aimerais faire quelques observations sur le nouveau document intitulé *Plan de dépenses du gouvernement* qui forme la Partie 1 du Budget des dépenses et que j'ai déposé aujourd'hui. Vous vous rappellerez que j'ai publié les propositions du gouvernement relatives à la réforme budgétaire. Ces changements ont été instaurés à la demande de mes collègues du Parlement et du public en général. Le *Plan de dépenses du gouvernement* représente l'achèvement de la première étape de ce processus. Le document renferme un exposé du plan de dépenses du gouvernement jusqu'en 1983-1984 ainsi qu'une analyse de ce plan par secteur de politiques ou enveloppe de ressources. Il situe le budget principal de 1981-1982 dans le contexte du plan total des dépenses et met en lumière certains aspects de ce budget. Enfin, on consacrera, chaque année, un chapitre de ce document à l'analyse particulière de questions de dépense présentant un intérêt d'actualité. Cette année, le chapitre 5 contient une étude déterminant, selon diverses définitions, la taille de la Fonction publique et analysant l'accroissement de la partie de la Fonction publique qui est contrôlée par le Conseil du Trésor...

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Nouvelles brèves

Le gouvernement a accordé une subvention de \$300 000 en vue de la création d'un centre d'art indien au National Exhibition Center de Thunder Bay (Ontario).

Les fabricants canadiens ont déclaré avoir produit 67 428 232 kilogrammes de fromage fondu en 1980, soit une diminution de 2,8 p. cent par rapport à 1979 (69 380 367 kilogrammes). La production de poudre de lait écrémé soluble a accusé un ralentissement considérable en 1980, passant de 12 631 695 kilogrammes en 1979 à 9 366 423 kilogrammes.

En 1979, les revenus des 232 établissements oeuvrant dans le secteur privé et s'occupant principalement de production de films cinématographiques ont totalisé \$64,2 millions; les 36 établissements qui s'occupaient principalement de la production de bandes vidéo ont gagné \$40,3 millions et 46 établissements exploitant des laboratoires de films cinématographiques et des services de production ont recueilli \$35,1 millions. Les salaires et traitements versés par ces établissements à leurs 2 165 employés ont totalisé \$31,1 millions.

Le total des conserves de tomates et des produits de tomates pour l'année de récolte de 1980 par les conditionneurs canadiens était le suivant: tomates en conserve: 43 646 tonnes métriques; jus de tomates: 82 628 tonnes métriques; pulpe, pâte et purée de tomates: 5 817 tonnes métriques.

L'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et le ministère de l'Agriculture de cette province ont signé un contrat portant sur l'établissement, par l'Université, d'un programme de surveillance des effets des aménagements et des travaux forestiers sur l'environnement, et sur la mise en place d'un système de contrôle de ces effets.

Le ministre québécois des Affaires culturelles a autorisé depuis le début de l'exercice financier 1980-1981, le versement de subventions totalisant \$2 674 231 à 29 musées et centres d'exposition du Québec. Accordées pour couvrir des dépenses de fonctionnement de ces établissements, ces subventions peuvent également être utilisées pour financer des projets spécifiques.

Les grandes conventions de salaire négociées collectivement en 1980 prévoient un taux moyen plus élevé d'aug-

mentation que celles de 1979, selon un rapport émis par Travail Canada. Les 532 grandes conventions conclues donnaient des augmentations annuelles moyennes des taux de base atteignant 10,1 p. cent en termes composés (contre 8,2 p. cent en 1979). Ces pourcentages ne tiennent pas compte de l'effet futur de clauses prévoyant une allocation de vie chère dans les conventions. Les chiffres sont fondés sur une analyse des conventions collectives visant 500 travailleurs ou plus dans les secteurs industriels autres que celui de la construction, dans la compétence fédérale, et dans les compétences provinciales.

Le Canada a participé à un exercice naval de l'OTAN du 5 au 12 février. L'exercice *Test Gate 81* s'est déroulé dans le Sud-Est de l'Atlantique Nord et l'Ouest de la Méditerranée. La participation canadienne comprenait le destroyer *Saguenay* qui fait partie de la Force navale permanente de l'Atlantique et dont le port d'attache est Halifax (Nouvelle-Écosse), et deux avions patrouilleurs *Argus* de la base de Summerside (Île-du-Prince-Édouard).

Un salon de promotion des produits québécois, le Salon de la Saint-Jean 1981, se tiendra du 18 au 24 juin au vélodrome du stade olympique de Montréal.

Évangéline, poème de Longfellow sur une héroïne acadienne, a été adaptée en drame musical. L'histoire, les chants et la musique sont l'oeuvre d'un professeur de l'Île-du-Prince-Édouard, M. John Desroches. La première a eu lieu à Summerside (Î-du-P.É.) en présence du lieutenant-gouverneur, M. J. Aubin Doiron.

Les estimations finales de la production canadienne de miel au cours de l'année-récolte de 1980 se chiffrent à 64 421 000 livres, soit une diminution de 11 p. cent par rapport à 1979. Voici la production moyenne par colonie (en livres) pour le Canada et les provinces: Canada, 106; Colombie-Britannique, 79; Alberta, 142; Saskatchewan, 157; Manitoba, 155; Ontario, 50; Québec, 37; Nouveau-Brunswick, 65; Nouvelle-Écosse, 70; Île-du-Prince-Édouard, 82. Le nombre de colonies a augmenté dans toutes les provinces excepté en Colombie-Britannique où il a connu une légère baisse et à l'Île-du-Prince-Édouard où il n'y a eu aucun changement. La valeur à la ferme de la production de miel a été de \$42 357 000, soit une baisse de 7 p. cent par rapport à 1979 (\$45 682 000).